ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Mercredi 3 juillet 1901, de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 1823 rue St André, entre Dryades et Baronne.

Mutual Building and Homestead Association versus James W. Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 64,855—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre de la forme d'un "L", ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 267 borné par les rues St André, Dryades, Baronne et Félicité, mesurant vingt-neuf (29) pieds trois (3) pouces de face à la rue St André sur une profondeur de cent soixante-quatorze (174) pieds huit (8) pouces une (1) ligne sur la ligne vers la rue Dryades et une première profondeur de cent soixante et un (161) pieds dix (10) pouces sur la ligne opposée vers la rue Baronne, de là angle droit, sur une ligne parallèle à la rue St André, trente trois (33) pieds sept (7) pouces, de là angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Dryades, quatorze (14) pieds huit (8) pouces trois (3) lignes, et soixante deux (62) pieds dix (10) pouces de largeur sur la ligne du fond; le tout comme il est démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 3 octobre 1892 (enregistré dans le livre 146 des aliénations, folio 409). Ledit lot ou portion de terre formant partie du lot de terre désigné par le No 2, sur une devis et certificat d'arpentage fait par A. G. Blanchard, ancien député voyer de ville, daté le 17 décembre 1891, et annexé à un acte de vente par Mme Zelime Augustine à Simon Toujouse, passé pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville daté le 27 février A. D. 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
J. Zach Spearing, avocat pour la plaignante.
31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No 2516 rue St Thomas, entre les rues Deuxième et Troisième.

People's Homestead Association versus Patrick J. Mc Cormack et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,434—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, droits, voies et avantages, etc., dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Deuxième, Troisième et Honoré, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue St Thomas par une profondeur entre lignes égales et parallèles de dent dix pieds, étant la portion supérieure ou la portion la plus près de la rue Troisième, de ce certain lot de terre désigné par le No 5, sur un plan dressé par F. J. Rothaas le 13 août 1850, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire comme il est démontré sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans
Carroll et Carroll, avocats de la plaignante.
3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mathilde Olivier Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,073—Division D—Attendu que P. Numa Olivier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mathilde Olivier Gallagher décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
H. Chiapella, avocat.
1er juin—1 5 10

Succession de Joseph Adam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,854—Division C—Attendu que Caroline Munech, veuve de Joseph Adam, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Adam, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. Kronenberger, avocat.
1 juin—1 5 10

Succession de Adolphe Grangnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,392—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ida Irene Grangnard administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
James J. McLoughlin, avocat
31 mai—juin 4 9

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 62,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau présenté par Frank R. Schaefer exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
Hy Chiapella, avocat pour la succession.
24 mai—24 28—juin 2

Succession de Vve Elizabeth Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte supplémentaire et amendé et le tableau du compte original présenté par Frank R. Schaefer, exécuteur testamentaire, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.
Henry Chiapella, avocat de cette succession.
24 mai—24 28—juin 2

Succession de Charles J. Mischler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,339—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elisa J. Mischler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
24 mai—24 28—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, Mercredi, 3 Juillet 1901, d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1225 et 1231 Avenue St Roch, entre les rues Urquhart et Marais.

Alexander Baptiste, tateur vs Mme Veuve Henry P. Bourriagne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,029—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située sur l'avenue St Roch Nos 1225 et 1231 (numéros municipaux) entre les rues Urquhart et Marais, dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Musique, lesdits lots mesurant soixante pieds de face à l'avenue St Roch sur une profondeur d'environ cent vingt pieds

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
1 juin—1 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, le Mercredi 3 Juillet 1901 de propriétés de valeur améliorées du Premier District,

Connues comme les

Nos 426 et 428 rue Clara, entre les rues Gravier et Perdido.

No 625 rue Johnson, entre les rues Poydras et Perdido

Nos 117 et 119 rue Derbigny, entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Nos 538 et 540 rue St. Jane (maintenant S. Roman), entre les rues Gravier et Perdido.

—Dans l'affaire de—

Eureka Homestead Society vs Robert G. Memory.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,996—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 406 et borné par les rues Gravier, Clara, Perdido et Magnolia; ledit lot est désigné sur le No 28 de l'ilet 14 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Clara sur cent dix neuf pieds neuf et un quart de pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 517, borné par les rues Poydras, Galvez, Perdido et Johnson, ledit lot est désigné par le No 24 sur un plan fait par Louis Bringier voyer général, daté le 20 avril 1839 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, et ledit lot de terre mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 436, borné par les rues Canal Roman Derbigny et l'avenue Cleveland, ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de Jos. Pilié, daté le 1er mai 1840 et déposé dans l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville, et aussi par le No 4 sur un devis annexé à un acte pardevant Andrew Hero, Jr. notaire en cette ville, le 28 janvier 1886; ledit lot mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Derbigny par cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 440, borné par les rues Gravier, Perdido, St Jane et Claiborne, ledit lot fait partie du lot 30, contigu au lot 29 de l'ilet No 6, d'après un plan de A. S. Phelps voyer, daté le 2 décembre 1844 et déposé dans l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Jane sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf et un quart pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.
31 mai—31 juin 1 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, mercredi 3 juillet 1901, de propriétés améliorées de valeur dans le Premier District.

Une formant l'encoignure des rues Lafayette et Bolivar (portant le numéro municipal 1919 de la rue Lafayette),

Et l'autre connue comme No 1912 rue Poydras, entre les rues Bolivar et Ste Jane.

Joseph Kusbel vs John Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 64,981—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette (autrefois Hevia), Poydras, Bolivar et Ste Jane, désigné comme lot No Treize sur un devis annexé à un acte de vente de Louis J. Duflibo à Patrick Irwin, exécuté dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire public en cette ville, le 30 avril 1856, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Lafayette et Bolivar, et mesurant, en mesure américaine, vingt huit pieds un pouce sept lignes de face à la rue Lafayette, par une profondeur de cent seize pieds deux pouces sept lignes sur la ligne le séparant du lot No Quatorze, et une profondeur de cent treize pieds faisant face à la rue Bolivar, et une largeur dans le fond de vingt sept pieds trois pouces.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné comme lot No Trois sur un devis annexé à un acte pardevant Guyol, notaire, le 30 avril 1856, ledit lot mesurant vingt sept pieds trois pouces de face à la rue Poydras, par cent treize pieds trois pieds sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Cahill, avocat pour le plaignant.
31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 3

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

DÉSIRABLE

Propriété pour magasin et résidence

Dans le Cinquième District.

Le magasin et résidence productif, Encoignure des avenues Brooklyn et Slidell.

Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn.

L'agréable cottage seul. No 307 rue Diane.

—ET LA—

Résidence en bois à deux étages, No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche.

Dans l'affaire de Caroline I. Schnell et als vs la mineure Edna Addis.

No 63,995—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832 et 834 rue Commune—MARDI, le 2 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte, le 7 mai 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, et signé par lui en cour ouverte le 23 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-dessous décrites, à savoir :

1° La résidence et emplacement pour affaires bien située avec 2 étages dans le fond, Nos 734 et 736 avenue Brooklyn, à l'encoignure de l'avenue Slidell, distribuée en un grand magasin avec appartements pour résidence, hangar, citernes, grande cour, etc.

2° Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn, contigu, contenant 4 chambres, hangar, citernes, etc. Les dites deux propriétés ci-dessus sont plus complètement décrites ensemble, comme suit, à savoir

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par l'avenue Brooklyn, (anciennement rue Madison) l'avenue Slidell, (anciennement rue Jackson), et l'avenue Opelousas, (anciennement rue Market), et Tèche (anciennement rue Monroe), lesquels dits lots de terre, mesurant comme suit à savoir: lot A mesurant 74 pieds 8 pouces, 5 lignes de face à l'avenue Brooklyn sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, et façade à l'avenue Slidell.

Lot B mesurant 42 pieds 6 pouces de face à l'avenue Brooklyn, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, le tout d'après le plan fait par John F. Brown, voyer, architecte, daté le 21 juillet 1886. Les améliorations sur ledit lot B étant connues par les numéros municipaux 724 et 726 avenue Brooklyn. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots originaux Nos 21 et 22 de l'ilet No 37 dans le Bourg Duvergé, sur la rive droite du fleuve Mississipi, maintenant Cinquième District de cette ville, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt daté le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195 du livre de plans 3 bis, lesquels dits lots formant l'encoignure de l'avenue Slidell (autrefois rue Jackson) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Slidell sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française

3° Le joli cottage simple No 307 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche, plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 307 rue Diane et tous les voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant sans aucune exception situé, se trouvant et étant dans Burg MacDonogh, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi désigné par le numéro deux de l'ilet Numéro 19 compris entre les rues Diane (autrefois rue Decatur) De Armas et Tèche, (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) sur un plan dressé par E. H. Springbett, voyer, le 3 juin 1839 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Diane (autrefois Decatur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 1 et de l'autre côté par le lot No 3.

4° L'agréable résidence en bois à deux étages No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Tèche, plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro 315 rue Diane, droits, voies et privilèges à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville dans McDonoghville, ledit lot est désigné par le numéro 4 de l'ilet No 19, borné par les rues Diane (autrefois Decatur), De Armas et Tèche (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Diane sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ledit lot est le même lot qui est désigné par le No 4 sur le plan en ceci d'abord décrit et mesurant là-dessus, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Diane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, garantie par iens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, les dite billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs assumant les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

James B. Casser, Hugh S. Suthon, Frank Zengel, avocats.

1er juin—1 9 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 2 juillet 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 mai 1901, et rendu dans la succession de Margaret Vahl, née McCormack, No 64,745, du dossier de ladite cour, les propriétés foncières décrites et dessous à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Soraparu, Rousseau et Philip, et désigné comme lot No 1 de l'ilet No 27 et mesurant 33' 5" de face à la rue Soraparu par 159' 10" 3''' entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente. Acte de vente comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Michael Griffin, Esq., aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs.
Bureaux, No 832 rue Commune.
1 juin—1 9 18 25—juil 2

PAR LE CONSTABLE.

Lucien Lamothe vs Jules Bonnemère.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 5237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 7me jour de juin 1901, à 11 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir Un lot de meubles de maison etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Louis F. Bouchereau, avocat pour le plaignant.

29 mai 29—juin 5 7.

Succession de Frank R. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,071—Division E—Attendu que Mme Olive Andrews Johnson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank R. Johnson décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
McCloskey et Benedict, avocats.
26 mai—26 30 — juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double Elevé, Presque Neuf.

Nos 1019, 1014 rue Mazant et un petit cottage simple 1016 rue Mazant, entre les rues Remparts et St-Claude, le tout loué à $20.00 par mois.

Succession d'Adèle Deloy, veuve de J. M. Saux.

No 64,703—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leurs bureaux et bourse No 813 rue Commune entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E daté le 3 mai 1901, la propriété ci-après décrite pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 353 borné par les rues Mazant, Bartholomew, Remparts et St Claude mesurant 61 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face sur la rue Mazant par 110 pieds de profondeur étant les deux lots Nos 22 et 23 de l'ilet 17 sur un plan de B. Buisson dénoué en l'étude de O de Armas, notaire, le 12 juin 1858, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1012, 1014, et 1016 rue Mazant étant la même propriété acquise par la veuve J. M. Saux de Thomas Pye, par acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté le 21 juin 1898; enregistré livre des transferts 168 page de 570, les améliorations comprenant un très joli cottage double élevé presque neuf couvert en ardoises ayant trois chambres et cuisine de chaque côté, hangar dans le fond, citerne, latrine, et sur un côté grande allée pour voiture, connus par les Nos 1012 et 1014 rue Mazant, loué à $15 par mois et petit cottage No 1016 contigu ayant 2 chambres, petit cabinet, citerne, latrine, etc., loué $5 par mois. Les chars de la rue Remparts passent à à peu près 100 pieds de la propriété, ayant toutes les commodités à proximité.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur représenté par des billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour le paiment desdits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et devant transférer la police aux porteurs des dits billets et assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1901 et les timbres du revenu sur les actes de vente, et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur n'ayant droit aux loyers seulement après le passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Antoine Dericourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas F. Claiborne, avocat.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts,

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice,

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricou et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Successions de Jean Marie Fournier et de Elisa Gracia, sa femme en première noce

Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 29 avril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet borné par les rues Hancock Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rue Remparts et Hancock.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc., une grande bâtisse, écuries avec quelques 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

V. Foulon, avocat des plaignants, Frank Zengel, avocat du défendeur.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., étant le contenu entier d'un "Lodging House."

Au No 120 rue Sud Remparts.

George Baquié, agent vs P. J. Colby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,563—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 6 juin 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rue Chartres et Royale, le contenu entier desdits lieux qui consiste d'un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, candries, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Clegg & Quintero, avocats pour le plaignant.
26 mai—26 28 31—6 juin.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Krath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1901, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir :

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en S billinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un an et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et déposeront avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Désirable et Rémunérative du

DEUXIEME DISTRICT.

No 1935 rue St Louis,

Entre les rues Roman et Prieur, borné par la rue Toulouse,

No 1110 rue St Claude,

Entre la rue Ursulines et le Chemin du Bayou, Borné par la rue Nord Remparts.

Dans l'affaire de Mme Bersado Caravella versus Mme Rosa Caravella, femme de Giovanni Polizzi et als.

No 64,673—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 13 juin 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où seront démontrés les dimensions conformément à un ordre de l'Hon.